

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 05477 Numéro SIREN : 791 890 791 Nom ou dénomination : A PLUMERIA
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt 98668



20190986682018

DATE DEPOT : 16/09/2019

N° DE DEPOT : 98668

N° GESTION : 2013B05477

N° SIREN : 791890791

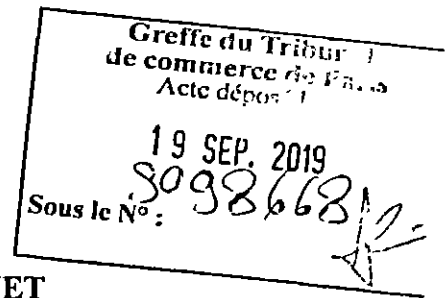
DENOMINATION : A PLUMERIA

ADRESSE : 110 rue Cardinet 75017 Paris

MILLESIME : 2018

.

SASU A PLUMERIA
au capital de 1 000 euros
Siège social : 110 RUE CARDINET
75017 PARIS
RCS PARIS 791 890 791



Extrait de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice 2018

« DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter ce bénéfice de 12 388 euros au compte du report à nouveau. »

Pour l'extrait

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller, connected strokes.

SASU A PLUMERIA
au capital de 1 000 euros
Siège social : 110 RUE CARDINET
75017 PARIS
RCS PARIS 791 890 791

Rapport de gestion sur les activités de l'exercice 2018

1- Les activités de 2018

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 86 325 euros au cours de 2018, alors qu'il était de 61 371 l'an dernier.

2 - Analyse du résultat 2018

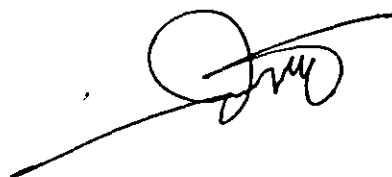
Produits d'exploitation.....	86 763
Charges d'exploitation.....	- 71 505
Résultat d'exploitation.....	<u>15 258</u>
 Résultat financier	 - 728
Résultat exceptionnel.....	- 158
Impôts sur les bénéfices	- 1 984
 Résultat net	 <u>+12 388</u>

3 - Perspective 2019

L'exercice 2019 sera marqué par une stabilité de notre activité par rapport à celle de l'exercice dernier.

Vous trouverez, ci-dessus, les termes de mon rapport sur les activités de l'exercice écoulé qui vous est destiné.

La Présidente



1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (art. 367bis
du Code de Commerce des Impôts)Désignation de l'entreprise SASU A PLUMERIANéant ☐Adresse de l'entreprise 110 RUE CARDINET75017 PARISNuméro SIRET * 79189079100019Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122018		31122017	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	30 000	012	30 000		30 000
	Autres *	014	6 000	016	6 000		299
	Immobilisations corporelles *	028	25 719	030	12 001		16 420
	Immobilisations financières * (1)	040	6 500	042	6 500		6 402
Total I (5)		044	68 219	048	50 218		53 121
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 243	052	2 243		2 859
	Marchandises *	060	2 105	062	2 105		1 984
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			1 137
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068		070			
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	1 381	074	1 381		2 972
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	15 647	086	15 647		8 806
	Charges constatées d'avance *	092		094			1 522
	Total II	096	21 375	098	21 375		19 280
Total général (I+II)		110	89 595	112	71 594		72 401
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			1 000		1 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			515		515
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	134			4 407		4 271
	Résultat de l'exercice	136			12 388		136
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			18 310		5 922
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			16 345		25 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			1 806		707
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	25 599	172	35 133		39 864
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176			53 284		66 480
Total général (I + II + III)		180			71 594		72 401
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		98
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise		SASU A PLUMERIA																
A - RÉSULTAT COMPTABLE																		
		Exercice N clos le								Exercice N-1 clos le								
		13	1	1	2	2	0	1	8	13	1	1	2	2	0	1	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									210							629	
	Production vendue	biens									215							
		services *									217							
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																	
	Production immobilisée *																	
	Subventions d'exploitation reçues																	
	Autres produits																	1 157
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232							62 528
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234							783
	Variation de stock (marchandises) *										236							(627)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238							3 573
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240							(1 030)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)										242							23 536
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243							1 433
	Rémunérations du personnel *										250							24 438
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252							5 349
	Dotations aux amortissements *										254							3 836
	Dotations aux provisions										256							
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *									259								
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles									260								
Total des charges d'exploitation (II)										264							61 296	
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270							1 232	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)									280								
	Produits exceptionnels (IV)									290								
	Charges financières (V)									294							1 096	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)									300							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)									306							
Impôts sur les bénéfices *										310							136	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Ccharges (II+V+VI+VII)										312								
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318							
	Provisions non déductibles *										322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324							
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés										330							
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*									248							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										249							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																997	
DÉDUCTIONS	Entreprise innovante (cf. notice 2033)	986																
	Reprise d'entreprises en difficulté (cf. notice 2033)	981																
	Dont ZFA (cf. notice 2033)	345																
	Zone franche urbaine (cf. notice 2033 A)	987																
	Jeune entreprise innovante (cf. notice 2033 A)	989																
Zones de revitalisation rurales (cf. notice 2033)										127								
Bases d'emploi à redynamiser (cf. notice 2033)										991								
Crédence due au report en arrière du déficit										346								
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"										635								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2						352								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356								
Déficits antérieurs reportables : *																		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2						370								

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2018

Règles et méthodes comptables

(Code de commerce : articles 9 et 11
Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 : articles 7
21,24,24-1,24-2,24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées,
dans le respect du principe de prudence, conformément
aux hypothèses de base suivantes :

- * Continuité de l'exploitation,
- * Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- * Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement
et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments
inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2018

Détails des charges à payer

Fournisseurs, factures à payer	0
Personnel, charges à payer	0
Organisme sociaux, charges à payer	71
Etat, charges à payer	511
<u>TOTAL</u>	582

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2018

Détail des produits exceptionnels

<u>TOTAL</u>	0

Détail des charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles	158
<u>TOTAL</u>	158

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2018

Frais d'établissement

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 19

Les frais d'établissement s'élève à	0
Ils se composent de :	
* Frais de constitution de société :	
* Frais de premier établissement :	
* frais de prospectus :	
<u>TOTAL</u>	0

Frais commercial

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 19

Le fond commercial s'élève à	30 000
Il se compose de :	
* droit au bail pour :	
Cette dernière ne bénéficie pas de protection juridique.	

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2018

Crédit-bail

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 53

Les redevances restant à payer s'élèvent à	0
* en crédit-bail mobilier :	
* en crédit-bail immobilier :	
TOTAL	0

ANNEXE SIMPLIFIEE

Société : SASU A PLUMERIA

Exercice au : 31.12.2018

Composition du capital social

Décret 83-10210 du 29 novembre 1983 - Article 24-12

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	A la fin de l'exercice
Souscription de parts	1	100			100